

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 49 (1978)  
**Heft:** 1: Formation professionnelle

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION  
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLIX<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraît une fois par mois  
N° 1 Janvier 1978

## SOMMAIRE

**La 21<sup>e</sup> Journée des apprentis méritants du Jura** (1) : « L'homme est un tout et la formation professionnelle doit viser ce tout », par Roger Jardin (1) ; « Propos de bienvenue », par Charles Marty (2) ; « Notre société, notre pays a besoin de citoyens acceptant des responsabilités », par Otto Nikler (3) ; « Cherchez à être informés ; l'information objective permet le dialogue », par Jean-Pierre Luther (4) ; « Le but rêvé par chacun : avoir un métier », par Frédéric Savoye (6) ; Les lauréats 1977 (8) ; **Les difficultés d'un atelier protégé** (12).

## La 21<sup>e</sup> Journée des apprentis méritants du Jura

*Pour la vingt et unième fois, l'ADIJ a honoré, le vendredi 7 octobre 1977 à La Neuveville, les plus méritants des apprentis et apprenties jurassiens.*

*Quarante-deux lauréats avaient été retenus parmi les quelque sept cents jeunes gens et jeunes filles ayant achevé leur formation professionnelle durant l'année écoulée.*

*Mise sur pied par la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ que préside M. Roger Jardin, cette manifestation a atteint son but en ne manquant pas de réjouir les candidates et candidats à la récompense, auxquels se sont joints pour l'occasion les parents et plusieurs personnalités, dont MM. Charles Marty, maire de La Neuveville, Otto Nikler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle, Henri Gorgé, président central de Pro Jura, Frédéric Savoye, président central de l'ADIJ, et Rémy Berdat, maire de Moutier.*

*Après le brillant exposé de M. Jean-Pierre Luther, économiste, les participants purent apprécier les productions présentées par la fanfare Municipale auxquelles succéda, pour terminer, la traditionnelle collation.*

*Nous reproduisons ci-après les allocutions présentées par les personnalités au cours de la cérémonie précédant la distribution des diplômes, prix et cadeaux d'usage.*

## «L'homme est un tout et la formation professionnelle doit viser ce tout»

par Roger Jardin,  
président de la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ

Il n'y a pas de véritable éducation, disent les uns, si l'on ne s'efforce à la fois de cultiver l'être humain et de le préparer à la vie. Cette éducation doit être utilitaire et désintéressée, réaliste et idéaliste ; celle du caractère doit primer celle de l'intelligence.

Ces indications visent une formation de l'être total. Ces propositions ne peuvent s'enraciner dans chaque être que par l'expérience totale de soi, celle du corps et de l'affectivité, aussi bien que celle de l'intelligence et de la raison.